



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-65620>

Département(s) de publication : **65**

Annonce n° **26-65620**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

Type de Numéro national d'identification : SIREN

N° National d'identification : 20006930000016

Ville : Tarbes cedex 9

Code postal : 65013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 65

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_TIJFtBkNqz

Identifiant interne de la consultation : 2026MAT025

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : M. le Président de la CA TLP

Adresse mail du contact : Marchespublics@agglo-tlp.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le formulaire DC 1, ou le DUME, ou une déclaration sur l'honneur pour attester que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner au sens de l'art. L.2141-AI.1 à 5 du C.C.P.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Le formulaire DC 2, ou le DUME, ou une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque

et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 04/09/2026 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation des équipements électriques et de l'automatisme d'une station d'épuration (boues activées 2500 EH)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45310000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux consisteront en la refonte de l'automatisme de la station, la mise en oeuvre d'une interface de supervision et l'adaptation des armoires électriques. Ce marché a été déclaré infructueux à l'issue d'une précédente consultation.

Lieu principal d'exécution du marché : Station d'épuration d'Orleix, située au lieu-dit « le Boscla », Chis (65800).

Durée du marché (en mois) : 7

Valeur estimée (H.T.) : 140000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les candidats souhaitant déposer une offre devront avoir effectué, sous peine d'irrégularité de l'offre, la visite du site. La visite obligatoire aura lieu le mercredi 22 juillet 2026 à 09h30 sur site (coordonnées GPS : 43°18'05.6"N 0°07'19.3"E) .

Autres informations complémentaires : Aucune négociation ne sera effectuée. Le cas échéant, il pourra être proposé aux candidats ayant déposé une offre irrégulière au sens de l'art. L.2152-2 du Code de la Commande Publique, de régulariser leur offre dans un délai de 10 jours calendaires à compter de la réception de la demande de régularisation, à condition que l'irrégularité de l'offre ne soit pas substantielle et que l'offre ne soit pas anormalement basse.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/07/2026